



## Vincent, Louise et Rosalie

L'accueil pour femmes tire son nom de deux figures féminines inspirées par Saint Vincent de Paul qui ont donné leurs vies au service de la charité.

Sainte Louise de Marillac (1591-1660) devient la principale collaboratrice de Vincent de Paul après avoir rejoint les Dames de la Charité, aujourd'hui Equipes Saint-Vincent, qu'il avait fondées 7 ans auparavant en 1617. En 1633, il lui confie la fondation de la Compagnie des Filles de la Charité, ces nouvelles sœurs d'origine paysanne qui ont «pour cloître les rues de la ville, ou les salles des hôpitaux».

La Bienheureuse Rosalie Rendu (1786-1856), entrée chez les Filles de la Charité à Paris, reste 54 ans au service des pauvres du quartier de la rue Mouffetard à côté de l'église St Médard, traversant avec eux les révolutions de 1830 et 1848. Elle y agit en lien avec les Dames de la Charité (équipes Saint-Vincent) du quartier et avec le jeune Frédéric Ozanam et ses compagnons qui créent la Société de Saint-Vincent-de Paul en 1833.



97, rue de Sèvres - Paris 6<sup>e</sup>

[www.louiseetrosalie.com](http://www.louiseetrosalie.com)

Action financée par :



A. P. P. O. S.



## ACCUEIL LOUISE & ROSALIE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉQUIPES SAINT-VINCENT / SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

OUVERTURE  
12  
NOVEMBRE  
2020

Louise & Rosalie, association loi 1901, est un accueil de jour, situé au cœur de Paris, dédié aux femmes sans domicile fixe.

L'accueil est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et le dimanche de 10h30 à 14h00.



## L'esprit de l'Accueil Louise & Rosalie

- Un lieu d'accueil lumineux, sécurisé et chaleureux ouvert 5 demi-journées par semaine dans un premier temps, dont le dimanche matin et pouvant accueillir entre 15 et 20 femmes par permanence.
- Un lieu refait à neuf, fonctionnel et modulable pour proposer des services variés.
- Un lieu d'écoute bienveillante où les femmes pourront sortir de l'isolement et recréer des liens, grâce à la relation de confiance tissée avec des professionnels et des femmes bénévoles engagées et formées dans un esprit de fraternité.
- Un lieu de confiance où, à l'abri des regards extérieurs, elles pourront se reposer mais aussi redevenir le sujet de leur propre vie et faire les premiers pas vers la reconstruction.
- Un lieu d'accompagnement à travers un parcours personnalisé, en lien avec un réseau de partenaires.



ÉQUIPES SAINT-VINCENT  
Association Internationale des Charités - France  
Fondée par Saint-Vincent-de-Paul

## Les services proposés

- › Des boissons chaudes et des petits déjeuners
- › Des douches agrémentées de produits d'hygiène
- › Une laverie (machines à laver et sèche-linges)
- › Un espace de repos
- › Un déjeuner le dimanche
- › Des soins de première nécessité assurés sur place et une orientation vers des services médicaux spécialisés en cas de besoin
- › Un travailleur social



## Des équipes formées et à l'écoute

Une soixantaine de bénévoles reçoit en permanence une formation pour faire fonctionner l'accueil au quotidien et est disponible pour guider et accompagner les femmes au sein de l'accueil.

## Un accueil né d'un constat

- › **L'observation et la prise de conscience**, depuis plusieurs années, **d'un accroissement du nombre de femmes sans domicile fixe\* ou dans la rue**, un phénomène certainement renforcé par les conséquences de la crise sanitaire actuelle.
- › Les femmes sans domicile fixe vivent souvent dans **l'insécurité et en situation d'isolement social**.
- › La nécessité de **compléter l'offre d'accueil** qui leur est dédiée **au centre de Paris**.

\*On estime que 40% des personnes sans domicile fixe en France sont des femmes - Etude INSEE de 2012.

## Un projet pérenne au cœur de la mission de Saint-Vincent-de-Paul

La Fédération Française des Equipes Saint-Vincent (FFESV) et la Société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) bénéficient d'une **expertise reconnue et confirmée en matière d'accueil de public en grande précarité**.

Les deux associations sont respectivement labellisées, Ideas et Don En Confiance, reconnaissant ainsi à chacune la qualité de leur gouvernance, de leur gestion financière et de l'efficacité de leurs actions.

**Les pouvoirs publics locaux** (Région Ile-de-France, Mairie de Paris, DRIHL Ile-de-France et mairies d'arrondissement) **soutiennent activement ce projet**.

La convention signée entre la Congrégation de la Mission, propriétaire des locaux, la FFESV et la SSVP garantit un maintien dans les lieux de l'accueil pendant au moins neuf ans.

Ce partenariat tripartite permet de :

- › Disposer à moindre coût d'un **local de 160m<sup>2</sup>**, sis à un emplacement central et facilement accessible ;
- › **Limiter les frais** de fonctionnement.

La pérennité financière de la structure est assurée par :

- › La participation de partenaires publics locaux et de mécènes privés aux frais de fonctionnement ;
- › La participation de donateurs privés ;
- › La force vive des bénévoles qui prennent en charge l'accueil et l'animation du lieu.

